

Votre contact

Madame Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

1,00 jour(s)
7:00 heures

Public

Toute personne amenée à intervenir dans le cadre de son activité de maintenance et/ou d'entretien et/ou de travaux sur des matériaux susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

10 stagiaires maximum par stage

Pré-requis

Maîtrise orale et écrite du français.

Présentation d'une attestation de compétence de la formation préalable (délai 3 ans maximum).

Présentation par l'employeur, d'un document attestant **l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur**, délivré par le médecin du travail de l'entreprise (**spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire**).

Le stagiaire doit également disposer des **EPI de base** (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque et une paire de gants). **En l'absence, il ne pourra pas participer aux exercices pratiques, et par conséquent, l'attestation de compétence ne pourra pas être validée et délivrée.**

Moyens pédagogiques et supports

Enseignements théoriques avec mises en pratique sur une plate-forme pédagogique.

Objectifs de la formation

Réactualiser les compétences acquises lors de la formation préalable

Programme

Rappel des propriétés de l'amiante et de ses effets sur la santé

Reconnaître les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Les rapports de repérage existants dans les immeubles bâtis

L'évaluation des risques et les modes opératoires associés

La maintenance et l'entretien des équipements de protection individuelle et collective

Les techniques d'habillage et de décontamination des outils et des EPI

Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets

Les situations d'urgence, la fiche d'exposition des salariés à l'amiante

Validation des acquis

Attestation de compétence délivrée si réussite aux évaluations théoriques et pratiques.

